



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 janvier 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 janvier 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1757 (2007) du Conseil de sécurité, en date du 30 mai 2007, et à son annexe relative à la création du Tribunal spécial pour le Liban. Aux termes du paragraphe 2 de l'article 3 de l'annexe, le Secrétaire général nomme le Procureur sur recommandation d'un jury de sélection qu'il établit après en avoir avisé le Conseil de sécurité. Le jury se compose de deux juges siégeant ou ayant siégé dans un tribunal international et du représentant du Secrétaire général.

J'informe le Conseil que, conformément aux dispositions susmentionnées, je me propose de désigner un jury chargé de sélectionner un candidat pour remplacer Daniel Bellemare (Canada), qui m'a fait savoir que, pour des raisons de santé, il ne demanderait pas à être reconduit dans ses fonctions après l'expiration de son mandat, le 29 février 2012. Le Bureau des affaires juridiques a commencé à chercher les deux juges qui feront partie du jury de sélection, au sein duquel je serai représenté par M^{me} Patricia O'Brien, Secrétaire générale adjointe aux affaires juridiques et Conseillère juridique.

(Signé) BAN Ki-moon

